

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015

Présents : Jean-Luc TOUREL, Chantal THERAUBE, Albert MOZZATTI, Mireille AREVALO, Jean-Paul ROBERT, Martine CARRIER, Franck GROS, Yannick MARCHAL, Daniel MORSELLI, Dominique POUGET-TIRION

Absents: Eric BOISSIN, Aurélie CORRAO

Nicole BISCAREL (pouvoir donné à Mireille AREVALO) Rémy DE BESSA MARTINS (pouvoir à Chantal THERAUBE)
Raymond FAYOLLE (pouvoir à Jean-Paul ROBERT) Marjorie GERMAIN (pouvoir à Franck GROS) Cécile GUIGON (pouvoir à Dominique POUGET-TIRION) Xavier OBRY (pouvoir à Jean-Luc TOUREL) Brigitte QUERE (pouvoir à Martine CARRIER)

Secrétaire élue : Chantal THERAUBE

Délibérations

1. Création d'un poste d'adjoint technique de 18 h /35

Suite à l'accroissement du travail sur la commune, il est nécessaire d'embaucher un temps partiel de 18h à partir du 1^{er} juin 2015, le choix a été fait d'embaucher l'employé qui gère le marché de Lablachère le dimanche.

Vote : 2 abstentions (CARRIER, QUERE) 15 pour

2. Création d'une régie pour la bibliothèque

Comme expliqué lors du dernier conseil municipal, la régie est demandée par l'association GAIL afin que la bibliothèque municipale reste bibliothèque de proximité. Elle sera gérée en régie directe.

Vote : oui à l'unanimité.

3. Dossier ADAP

La CDC Beaume-Drobie a choisi (suite à un appel d'offres) un bureau d'étude qui étudiera les besoins de chaque commune de la CDC pour la mise aux normes handicapés des bâtiments communaux.

Le conseil municipal doit autoriser M. le maire à signer une convention avec la CDC.

Vote : oui à l'unanimité.

4. Vote des 3 taxes d'imposition

Proposition d'augmentation de 1% des taux d'imposition des 3 taxes :

Taux 2014: TH: 7,45 TFB: 8,87 TFNB: 64,36

Taux 2015: TH 7,52 TFB 8,96 TFNB : 65,00

Ce qui donne un résultat attendu de l'ensemble des 3 taxes de 354 894 € qui sont inscrits au compte 73111 du budget communal.

Vote sur la base de 1% : 3 contre (MARCHAL, POUGET-TIRION, GUIGON), 14 pour

5. Vote du budget mairie

Le budget Mairie 2015 a été voté à 15 voix pour et 2 contre (POUGET-TIRION, GUIGON) : budget équilibré comme suit :

Section de fonctionnement : 1 405 895 €,

- Dépenses : **1 405 895 €** dont :
 - 1 122 878 € de dépenses de réelles de fonctionnement (charges à caractère général, frais de personnel, charges de gestion courante, charges financières, charges exceptionnelles)
 - 283 017 € d'opération d'ordre de fonctionnement (Dotation aux amortissements 1794 € et virement à la section d'investissement 281 223 €)

- Recettes : **1 405 895 €** dont :
 - 1 03 534,38 € de recettes réelles de fonctionnement (produits de vente, impôts, dotations et autres produits de gestion courante)
 - 20 000 € d'opération d'ordre entre section (travaux de régie)
 - 302 360,62 € d'excédent de l'année 2014

Section investissement : 1 842 933 €

- Dépenses : **1 842 933 €** dont :
 - 1 562 327.54 € de dépenses réelles d'investissement (équipement, remboursement du capital de l'emprunt)
 - 20 000 € d'opérations d'ordre d'investissement (travaux de régie)
 - 164 145.46 € de déficit d'investissement 2014
 - 96 460 € de restes à réaliser
- Recettes **1 842 933 €** dont :
 - 1 557 115. € de recettes réelles d'investissement (subventions, dotations, produits de cession, excédent de fonctionnement)
 - 283 017 € d'opération d'ordre d'investissement (dont 281 223 € de virement de la section de fonctionnement et 1794 € d'amortissement)
 - 12 801 € de restes à réaliser

6. Vote du budget eau-assainissement

Le budget Eau et Assainissement 2015 a été voté à l'unanimité: budget équilibré comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : **739 697 €** dont :
 - 448 812 € de dépenses réelles d'exploitation
 - 93 723.66 € d'amortissement et 197 161.34 € de virement à la section investissement)
- Recettes de fonctionnement **739 697 €** dont :
 - 401 000 € de recettes de gestion courantes
 - 45 000 € de travaux de régie et 34 308.45 € d'amortissement
 - 259 388.02 € d'excédent 2014

Section Investissement : 667 921 € équilibré en dépenses et recettes comme suit :

- Dépenses : **667 921 €**
523 472.55. € de dépenses réelles d'investissement,
34 308.45 € d'amortissement et 45 000 € de travaux de régie
65 140 € de restes à réaliser
- Recettes **667 921 €**
 - 228 418.66 € de recettes réelles
 - 290 885 € de recettes d'ordre (dont 197 161.34 € de virement de la section fonctionnement et 93 723.66 € d'amortissement)
 - 148 617.34 € d'excédent 2014
 - 52 424 € de restes à réaliser

Questions diverses

SIL: Signalisation d'Information Locale

devant l'ampleur de la tâche, il est nécessaire de créer une commission signalétique dont Yannick Marchal sera le responsable. Il faudra réfléchir à la mise en place d'un panneau RIS (Relais d'Information Service)

Gestion forestière

une réunion ouverte aux élus aura lieu au lycée agricole le 18 avril organisée par CRPF avec visite de la chaufferie d'Aubenas (plusieurs élus s'y rendront). La gestion responsable de nos forêts est un véritable enjeu pour respecter l'équilibre entre coupes rases, élimination de vieux arbres et plantation. Il y a donc nécessité d'informer tous les propriétaires y compris ceux de petites parcelles (une réunion aura lieu à Lablachère le 5 juin)

La poste

le conseil municipal s'inquiète des fermetures de plus en plus fréquentes du bureau de poste de Lablachère. Quel est le devenir de celui-ci ?

Salle d'animation culturelle :

la commission appels d'offres visite plusieurs réalisations afin de choisir l'architecte qui correspondra aux besoins exprimés par les élus.

Pompiers :

en accord avec Joyeuse 2 sites seront proposés au SDIS et un courrier commun aux 2 communes convoquera les maires pour visiter les 2 terrains afin qu'ils prennent la décision de choisir celui qui correspond aux besoins d'une caserne.

Emploi saisonnier :

de nombreuses demandes arrivent en mairie pour un emploi en été, lors du prochain conseil, il faudra décider si la mairie embauche pour 2 mois .

Commission environnement

devra se réunir pour répondre aux diverses questions des administrés.

Dénominations des voies

M. Mohamed du cadastre vient contrôler le travail de la commission. Ce travail sera soumis au vote du conseil municipal pour l'approuver, avant de finaliser la numérotation de tout le village.

TAFTA : une information sur ce traité transatlantique sera donnée pour tous les habitants lors d'une réunion à Lablachère (la date sera publiée)

Conseil clos à 23H45.